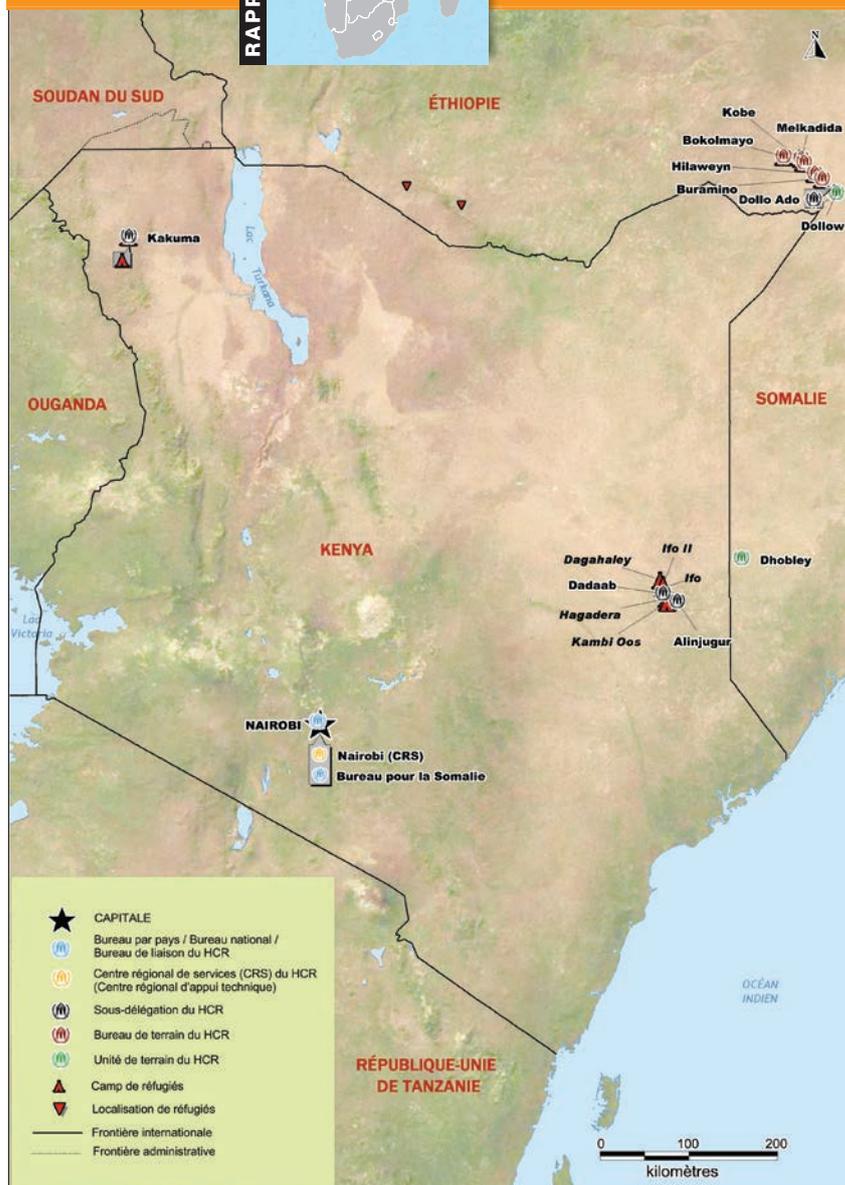


# KENYA



## Présence du HCR en 2012

<b>Nombre de bureaux</b>	4
<b>Effectifs totaux</b>	474
Internationaux	84
Nationaux	346
JEA	6
VNU	38

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :**  
Département chargé des affaires de réfugiés

### ONG :

*African Development & Emergency Organization, Association of Volunteers in International Service, Care International, Center for Domestic Training & Development, Commission nationale des droits de l'homme au Kenya, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale), Fafi Integrated Development Association, FilmAid International, Fédération luthérienne mondiale, Handicap International, Hebrew Immigrant Aid Society, International Medical Corps, Kenya Magistrates & Judges Association, Kituo Cha Sheria, National Council of Churches of Kenya, Oxfam, Refugee Consortium of Kenya, Relief, Reconstruction and Development Organization, Salésiens de Don Bosco, Save the Children, Secours islamique mondial, Service jésuite des réfugiés, Société kényane de la Croix-Rouge, Windle Trust Kenya*

### Autres :

Organisation internationale pour les migrations, Volontaires des Nations Unies

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :**  
Cabinet juridique de l'État (Bureau du Procureur général),

Directions municipales de l'éducation, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ministère d'État de l'Administration provinciale et de la Sécurité intérieure, Ministère du Commerce, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Immigration et de l'État Civil, Ministère de la Justice, de la Cohésion nationale et des Affaires constitutionnelles, Ministère des Programmes spéciaux, Ministère des Questions foncières, Ministère de la Condition féminine et de la Famille, Ministère de la Santé publique et de l'Assainissement, Ministère du Travail, Parlement du Kenya

### ONG :

Action contre la Faim, Centre Against Torture, Centre de traitement des victimes de violences sexistes - Nairobi Women's Hospital, Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, Cooperazione e sviluppo, GOAL, Heshima Kenya/Inter News/Star FM, International Lifeline Fund, Médecins Sans Frontières, Peace Winds Japan, RefugePoint, Services de secours catholiques, Terre des hommes, Womankind, Vision mondiale (International), Xavier Project

### Autres :

BCAH, PAM, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, UNICEF, UNESCO

## | Aperçu |

### Faits marquants

- En décembre 2012, le Gouvernement a annoncé que les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains devaient déménager dans les camps de Dadaab et de Kakuma.
- Le Projet de partenariat sur la sécurité entre les autorités kényanes et le HCR a continué à maintenir avec efficacité l'ordre dans les camps, permettant à quelque 450 000 personnes relevant de la compétence du HCR de bénéficier d'un accès à l'asile, à la protection, aux services essentiels et aux solutions.
- Grâce à des vidéoconférences, les pays de réinstallation ont pu s'entretenir avec les candidats vivant à Dadaab sans se rendre dans les camps, ce qui a réduit les risques sécuritaires, limité les coûts et facilité la progression des programmes de solutions durables.

- Dans le secteur de l'éducation, le taux global de scolarisation a augmenté de près de 30 pour cent à Kakuma et de près de 25 pour cent à Dadaab, de sorte que le nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire a atteint quelque 17 300 à Kakuma et plus de 80 400 à Dadaab. Cette augmentation est due aux sommes considérables qui ont été investies dans la construction et la rénovation de salles de classe, la distribution de fournitures scolaires, la formation des enseignants et l'organisation d'activités adaptées aux enfants.
- Pour optimiser la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, le HCR et ses partenaires ont encouragé davantage de réfugiés à s'équiper de fourneaux à haut rendement énergétique et ont introduit à titre expérimental des combustibles de remplacement pour la cuisson.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes relevant de la compétence du HCR au Kenya en 2012 étaient : les réfugiés somaliens originaires du centre-sud de la Somalie, ayant fui la guerre civile, la violence et la famine entre 1992 et 2011, principalement accueillis à Dadaab et à Kakuma ; les réfugiés éthiopiens, ayant pour bon nombre fui au lendemain des élections de 2005, originaires aussi bien de zones rurales que de zones urbaines ; et les réfugiés et demandeurs d'asile sud-soudanais chassés par les conflits et la violence, qui forment par leur nombre le deuxième groupe relevant de la compétence du HCR à Kakuma

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	512 100	512 100	51	57
	Éthiopie	22 200	22 200	46	44
	Soudan du Sud	16 800	16 800	50	55
	Rép. dém. du Congo	6 200	6 200	47	46
	Soudan	3 200	3 200	26	30
	Érythrée	1 400	1 400	48	25
	Rwanda	1 300	1 300	50	37
	Burundi	1 000	1 000	47	45
	Ouganda	600	600	45	51
	Pays divers	80	80	36	31
Demandeurs d'asile	Soudan du Sud	17 800	17 800	43	72
	Éthiopie	9 400	9 400	45	50
	Rép. dém. du Congo	6 500	6 500	44	49
	Burundi	3 200	3 200	40	44
	Soudan	2 600	2 600	34	68
	Somalie	1 200	1 200	47	58
	Érythrée	440	440	46	26
	Ouganda	400	400	49	42
	Rwanda	200	200	42	35
	Pays divers	80	80	28	32
Déplacés internes	Kenya	412 000	-	-	-
Apatrides	Apatrides	20 000	-	-	-
<b>Total</b>		<b>1 038 700</b>	<b>606 700</b>		

## Réalisations et impact

### Environnement de protection favorable

- Le Projet de partenariat sur la sécurité, un accord entre les autorités kényanes et le HCR pour renforcer l'ordre public dans les camps et dans les zones qui accueillent des réfugiés, a eu un impact positif. Les relations entre la police et les communautés se sont améliorées et l'accès des humanitaires aux camps a été maintenu. Au titre de cette initiative, les effectifs de police de Dadaab ont été augmentés de près de moitié. La police dispose maintenant de plus de 500 agents. Le HCR a fourni du matériel (logements, bureaux, véhicules et équipements de télécommunications) à la police et dispensé une formation sur le droit national et international des droits de l'homme.
- Le HCR et ses partenaires ont animé une quinzaine d'ateliers sur la loi kényane relative aux réfugiés, afin de permettre aux principaux intervenants d'approfondir leur connaissance de la protection des réfugiés.
- Plus de 100 membres du personnel judiciaire ont reçu une formation sur le droit des réfugiés et les droits de l'homme, assurée par le HCR.

### Processus de protection adéquats

- Fin 2012, plus de 31 000 nouveaux arrivants avaient été enregistrés à titre individuel, ce qui a permis au HCR d'identifier les personnes qui avaient des besoins particuliers et de faciliter leur prise en charge par les services adéquats. Chaque arrivant enregistré s'est vu remettre un laissez-passer de demandeur d'asile par le Département chargé des affaires de réfugiés et une carte de rationnement par le HCR.

### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- À Dadaab, toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes (VSS) ayant signalé leur cas dans un délai de 72 heures ont bénéficié d'une prophylaxie post-exposition.
- À Dadaab, quelque 300 victimes de VSS ont bénéficié d'un soutien médical, juridique, psychosocial et physique. À Kakuma, à l'issue des interventions communautaires du HCR, le nombre de cas déclarés de violences est passé de plus de 500 à moins de 350.
- À Kakuma, environ 70 représentants des forces de l'ordre ont reçu une formation sur la protection internationale et les poursuites à engager en cas d'agression sexuelle ; parallèlement, près de 260 membres des comités de protection issus de la communauté ont bénéficié d'une formation sur les droits de l'homme dans les affaires de VSS. Grâce à ces actions conjuguées, plus de 100 affaires de VSS ont été jugées.

### Besoins de base et services essentiels

- À Dadaab, le HCR et ses partenaires dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont construit plus de 18 500 latrines, de sorte que le taux global d'équipement en latrines familiales est passé d'environ 20 pour cent à près de 35 pour cent ; en outre, ils ont amélioré l'assainissement pour éviter le déclenchement d'épidémies. L'épidémie de rougeole qui a débuté en janvier 2011 a été déclarée terminée en août 2012.

- À Dadaab, les taux de mortalité ont chuté : le taux brut de mortalité est passé de 0,3 à 0,2/1 000 personnes/mois et le taux de mortalité des moins de cinq ans a diminué de plus de moitié, passant de 1,4 à 0,6/1 000 personnes/mois. À Kakuma, le taux brut de mortalité est resté stable, à 0,2/1 000 personnes/mois.
- À Kakuma, l'incidence de la malnutrition aiguë globale a diminué, le taux passant de plus de 7 pour cent à juste au-dessus de 5 pour cent. Le taux d'anémie a été ramené à moins de 35 pour cent chez les enfants de moins de cinq ans et à 25 pour cent environ chez les femmes enceintes et allaitantes. À Dadaab, le taux de malnutrition aiguë globale est passé de 20 à près de 15 pour cent et le taux de malnutrition aiguë sévère de 6 pour cent en 2011 à moins de 4 pour cent en 2012.
- Les investissements consacrés aux infrastructures hydrauliques ont amélioré l'accès à l'eau potable à Dadaab, où le volume moyen disponible par personne et par jour a augmenté pour atteindre environ 22 litres. À Kakuma, une augmentation de 45 pour cent dans le nombre de points d'eau potable a fait passer le volume d'eau disponible à quelque 23 litres en moyenne par personne et par jour.
- Plus de 162 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée ont été distribuées à des ménages dans le cadre d'une campagne de prévention du paludisme.
- À Dadaab, les taux globaux de scolarisation ont augmenté, atteignant respectivement un peu plus de 40 pour cent et près de 10 pour cent dans le primaire et dans le secondaire, avec près de 20 000 nouveaux inscrits en 2012. À Kakuma, le nombre de nouveaux inscrits, tous âges confondus, a augmenté de près de 30 pour cent au cours de l'année et le taux global de scolarisation dans le primaire est passé de 36 à 45 pour cent, grâce à la construction d'écoles et de salles de classe, à la distribution de fournitures et de supports pédagogiques et à la disponibilité d'enseignants formés.
- Quelque 12 700 familles (soit environ 10 pour cent) ont bénéficié de logements convenables à Dadaab.

## Évaluation des résultats

En 2012, le HCR s'est attaché en priorité à consolider son opération au Kenya, suite à l'afflux de quelque 160 000 réfugiés en 2011. Dans un contexte marqué par l'engagement militaire du Kenya en Somalie voisine, des menaces mettant en danger la sécurité de tous les intervenants ont compromis l'exécution des projets à Dadaab. En conséquence, un plan de continuité opérationnelle a été élaboré pour veiller à ce que les activités de protection et d'assistance ne soient pas suspendues en cas de transfert ou d'évacuation des travailleurs humanitaires.

L'afflux de Somaliens à Dadaab en 2011 a conduit à ouvrir deux sites supplémentaires dans le complexe. L'une des principales tâches de l'année 2012 a consisté à achever les infrastructures de base des nouveaux sites, afin de garantir la prestation de services essentiels. Dans le même temps, l'enregistrement des nouveaux arrivants, suspendu en octobre 2011, a repris pour un mois en juillet, puis de nouveau en octobre 2012, de sorte que quelque 7 000 arrivants ont été enregistrés.

La population du camp de Kakuma a également augmenté de quelque 20 pour cent (plus de 107 200 personnes) en raison de

l'afflux en masse de nouveaux arrivants, causé par la dégradation de la situation dans des pays voisins, à savoir le Soudan et en particulier le Soudan du Sud.

## Contraintes

Les risques sécuritaires ont été à l'origine de défis majeurs pour les opérations. Bon nombre de partenaires ont été contraints de retirer leur personnel des lieux d'affectation isolés pendant de longues périodes, de sorte qu'il a été difficile d'atteindre les objectifs dans des secteurs clés. Du fait de l'insuffisance des distributions de bois de chauffe, beaucoup de résidents ont été forcés de vendre une partie de la ration alimentaire fournie par le PAM pour acheter du combustible, ou de se mettre en danger en allant chercher du bois à l'extérieur des camps. À Dadaab, les classes surchargées, la forte rotation de personnel et le manque d'enseignants formés ont compromis l'accès à un enseignement de qualité. La directive gouvernementale de la mi-décembre 2012, qui rend obligatoire le transfert des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains dans les camps, a interrompu l'enregistrement des nouveaux arrivants.

## Besoins non satisfaits

- Quelque 75 000 abris familiaux n'ont pas été mis à disposition dans les nouveaux camps de Dadaab-Alinjugur et à Kakuma.
- La quantité de protections périodiques et de savons disponibles n'a permis de répondre qu'à la moitié des besoins annuels.

## Collaboration avec les partenaires

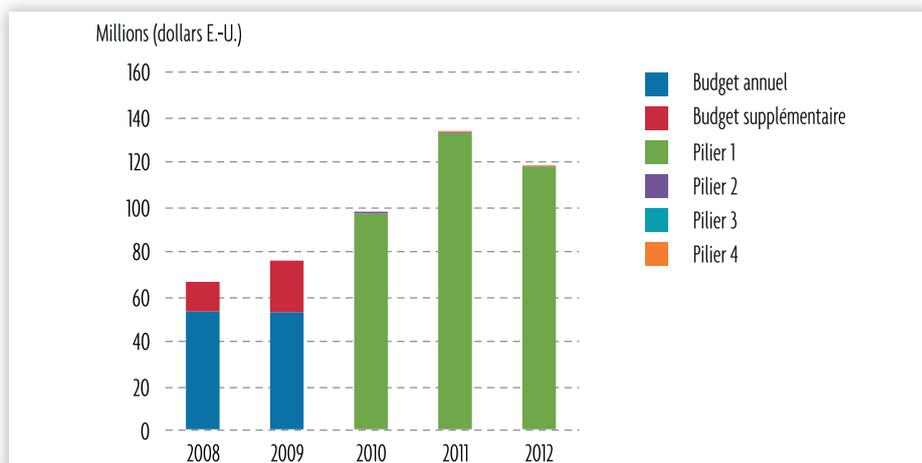
Les partenariats stratégiques en matière de protection, d'assistance et de solutions pour les réfugiés, les apatrides et les déplacés internes ont été d'une importance cruciale pour le HCR en 2012. Les autorités kényanes, les donateurs, les communautés réfugiées et les communautés locales, et près de 50 partenaires opérationnels et partenaires d'exécution, ont offert avec générosité leur appui et leur collaboration. Des programmes communs et une action coordonnée dans de nombreux secteurs ont également élargi l'accès à des ressources financières, matérielles et techniques complémentaires, provenant de partenaires opérationnels publics, civiques, non gouvernementaux et privés.

- Il n'a pas été possible de fournir 23 000 latrines familiales ou de financer les 550 spécialistes de l'hygiène nécessaires pour les opérations.
- Il n'a pas été possible de fournir les quelque 14 000 tonnes de bois de chauffe nécessaires pour répondre aux besoins en énergie domestique (sur une période de 11 mois à Dadaab et de six mois à Kakuma).
- L'objectif consistant à construire une centaine d'écoles primaires ou un nombre équivalent de classes pour permettre à quelque 140 000 enfants déscolarisés d'accéder à des environnements d'apprentissage sans risque n'a pu être atteint à Dadaab.
- Près d'un millier d'enseignants n'ont pu recevoir de formation relative au développement de la petite enfance ou à l'éducation primaire.
- À Kakuma, il n'a pas été possible de construire la cinquantaine de classes nécessaires, ni de fournir près de 4 500 bureaux et 2 500 livres ; de même, il fallu renoncer à la formation d'enseignants et à la distribution d'appareils fonctionnels pour les enfants handicapés, pourtant bien nécessaires.
- La plantation de quelque 30 à 60 hectares aux fins du reboisement n'a pas été possible.
- Quelque 46 000 personnes attendaient les résultats de la procédure de détermination du statut de réfugié, en raison du manque de personnel pour examiner les requêtes et interroger les demandeurs. Le délai d'attente moyen avant la première décision était d'environ deux ans et demi.

# | Informations financières |

## Dépenses au Kenya | 2008-2012

Les besoins financiers pour l'opération du HCR au Kenya s'élevaient à 237,7 millions de dollars E.-U. en 2012. Les fonds mis à disposition, qui ont permis de dépenser quelque 118 millions de dollars E.-U., ont répondu environ à la moitié des besoins évalués. Cependant, l'opération a bénéficié du solide appui de la communauté des donateurs, dans un contexte mondial marqué par de nombreuses priorités humanitaires. Les fonds reçus ont été alloués en priorité au financement de services vitaux dans les camps.



## Budget, revenus et dépenses au Kenya | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>236 984 370</b>	<b>301 350</b>	<b>441 850</b>	<b>237 727 570</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	115 829 259	0	0	<b>115 829 259</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	9 330 767	118 838	386 849	<b>9 836 454</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>125 160 026</b>	<b>118 838</b>	<b>386 849</b>	<b>125 665 713</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES

#### *Environnement de protection favorable*

Instruments régionaux et internationaux	0	7 088	20 035	<b>27 123</b>
Droit et politique générale	0	14 035	51 161	<b>65 196</b>
Institutions administratives et pratiques	343 588	9 251	0	<b>352 839</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	1 119 344	0	0	<b>1 119 344</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	1 061 968	0	0	<b>1 061 968</b>
Sous-total	2 524 900	30 374	71 196	2 626 470

#### *Processus de protection et documents adéquats*

Conditions d'accueil	1 829 184	0	0	<b>1 829 184</b>
Enregistrement et établissement de profils	4 253 589	0	0	<b>4 253 589</b>
Procédures de détermination du statut	1 422 060	0	0	<b>1 422 060</b>
Documents individuels	741 154	0	0	<b>741 154</b>
Enregistrement et documents d'état civil	360 628	0	0	<b>360 628</b>
Sous-total	8 606 615	0	0	8 606 615

#### *Sécurité face à la violence et à l'exploitation*

Protection contre la criminalité	4 444 706	0	0	<b>4 444 706</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 856 313	0	0	<b>2 856 313</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	828 232	0	0	<b>828 232</b>
Protection des enfants	1 931 222	0	0	<b>1 931 222</b>
Sous-total	10 060 473	0	0	10 060 473

#### *Besoins de base et services essentiels*

Santé	13 393 747	0	0	<b>13 393 747</b>
Santé procréative et services liés au HIV	5 367 323	0	0	<b>5 367 323</b>
Nutrition	6 225 730	0	0	<b>6 225 730</b>
Sécurité alimentaire	330 623	0	0	<b>330 623</b>
Eau	5 621 417	0	0	<b>5 621 417</b>
Assainissement et hygiène	8 974 864	0	0	<b>8 974 864</b>
Abris et infrastructure	7 249 687	0	0	<b>7 249 687</b>
Accès à l'énergie	1 145 935	0	0	<b>1 145 935</b>
Articles ménagers de base	3 166 514	0	0	<b>3 166 514</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 735 644	0	0	<b>1 735 644</b>
Éducation	11 554 611	0	0	<b>11 554 611</b>
Sous-total	64 766 094	0	0	64 766 094

#### *Autonomisation et autogestion communautaires*

Mobilisation communautaire	850 731	7 088	28 259	<b>886 078</b>
Coexistence avec les communautés locales	2 646 926	0	0	<b>2 646 926</b>
Ressources naturelles et environnement commun	915 382	0	0	<b>915 382</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 732 722	0	0	<b>1 732 722</b>
Sous-total	6 145 762	7 088	28 259	6 181 109

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	171 274	0	0	<b>171 274</b>
Réintégration	239	0	160 195	<b>160 434</b>
Réinstallation	1 349 109	0	0	<b>1 349 109</b>
Réduction des cas d'apatridie	0	7 088	0	<b>7 088</b>
Sous-total	1 520 622	7 088	160 195	1 687 905
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	203 596	7 088	69 783	<b>280 467</b>
Gestion et coordination des camps	897 556	0	0	<b>897 556</b>
Gestion de l'urgence	0	0	0	<b>0</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	436 014	0	0	<b>436 014</b>
Sous-total	1 537 166	7 088	69 783	1 614 038
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	4 247 071	0	0	<b>4 247 071</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	4 248 344	0	0	<b>4 248 344</b>
Sous-total	8 495 415	0	0	8 495 415
<i>Appui régional et au Siège</i>				
Établissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	465	0	0	<b>465</b>
Gestion globale de la chaîne d'approvisionnement	21 740	0	0	<b>21 740</b>
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	939	0	0	<b>939</b>
Sous-total	23 144	0	0	23 144
Versements aux partenaires d'exécution	14 073 040	67 200	57 415	<b>14 197 655</b>
<b>Total</b>	<b>117 753 230</b>	<b>118 838</b>	<b>386 849</b>	<b>118 258 917</b>

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.